

Assemblée des délégués de l'ASF du 28 septembre 2012 à Wildegg, Canton d'Argovie

Horaire: 10 heures à 12 heures 45

Etaient présents : 64 membres et délégués, 10 invités

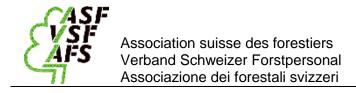
Points à l'ordre du jour

- 01. Salutations
- 02. Allocution d'Alain Morier, inspecteur forestier cantonal
- 03. Choix des scrutateurs
- 04. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 2011
- 05. Rapport annuel du président
- 06. Comptes annuels / Bilan 2011
- 07. Choix d'un réviseur des comptes
- 08. Programme d'activités 2012/2013
- 09. Budget 2013
- 10. Résultats de WaMos
- 11. Organisation du monde du travail et fonds pour la formation
- 12. Championnats de bûcheronnage et championnats du monde 2012/2014
- 13. AD 2013
- 14. Divers

01/2. Accueil

Le président, G. Bossi, a salué les délégués et tout particulièrement les invités :

- Alain Morier, inspecteur forestier cantonal
- Daniel Landolt, de l'OFEV
- Pius Wiss, président des Entrepreneurs forestiers suisses
- Oliver Tees, Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage (WSL/FNP)
- Orlando Lerch, Swissteam
- Robi Baumgartner, Swissteam
- Kari Henggeler, Swissteam
- Daniel Gautschi, Swissteam
- Urs Amstutz, équipe suisse
- Roger Sacher, EFS
- Felix Lauther, membre de la rédaction du Journal suisse du bois



- Il a salué également tous les autres participants qui ont fait le déplacement jusqu'à Wildegg, en particulier Oliver Frey, président de la section d'Argovie et organisateur de cette assemblée.

Il a excusé entre autres les sections des cantons de Neuchâtel et de Vaud.

Oliver Frey, président de la section d'Argovie, a adressé quelques mots de salutations aux invités présents et aux membres de l'ASF, en les remerciant d'être venus et d'avoir choisi le canton d'Argovie à cette occasion. Il leur a souhaité à tous une assemblée des délégués 2012 intéressante, agréable et constructive.

C'est Alain Morier, inspecteur forestier cantonal en Argovie, qui a prononcé l'allocution de bienvenue

C'est un honneur pour lui, a-t-il déclaré, de pouvoir accueillir dans le canton d'Argovie les représentants des différentes sections de l'Association suisse des forestiers. En introduction, il a attiré l'attention sur le fait que le canton d'Argovie n'était pas constitué seulement de centrales nucléaires et d'autoroutes très souvent encombrées mais aussi d'une grande variété de beautés naturelles, de châteaux-forts et de vestiges romains. Le canton d'Argovie est aussi célèbre pour ses eaux, sa culture et ses forêts.

Alain Morier a démontré à l'aide d'une présentation Powerpoint qu'avec 35% le canton d'Argovie possédait beaucoup de forêts par rapport aux autres cantons. Les trois types principaux sont la forêt jurassienne, les forêts alluviales et les stations forestières hautement productives. Quant à la répartition de la propriété des forêts, les 2/3 appartiennent aux communes bourgeoises, avec ceci de particulier que le conseil communal des communes bourgeoises est en même temps le conseil communal des communes politiques, 1/5 des forêts étant privées.

Si l'on compare la composition des essences du canton d'Argovie à celle du reste de la Suisse, le hêtre se situe nettement en tête, avec 35%, une place largement due au Jura. Il n'est pas difficile d'imaginer qu'avec la situation économique actuelle cette prédominance du hêtre doit poser problème. En termes d'accroissement, le canton d'Argovie occupe actuellement la quatrième place, c'est-à-dire qu'il fait encore mieux que le canton de Zurich. Pour 10% de la surface forestière, la diversité biologique est prioritaire : il s'agit principalement des réserves naturelles, des réserves de forêts de chênes, et de certaines formes forestières spéciales. Un mot à propos des ensembles paysagers : le canton d'Argovie possède depuis l'année dernière le Jurapark – un parc naturel régional couvrant 29 communes.

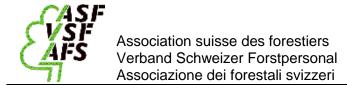
Au niveau de la situation économique, le canton d'Argovie lutte comme les autres pour assurer la rentabilité. Actuellement, il est toujours légèrement déficitaire – les séquelles des récents ouragans se font encore sentir. Et lorsqu'il est question d'argent, il faut aussi parler des subventions. Si l'on considère les 10 ou 11 dernières années, le canton d'Argovie a dépensé en moyenne quelque 6 millions de deniers fédéraux et cantonaux pour les soins culturaux, les soins aux jeunes peuplements et pour favoriser les essences rares. Un million et demi environ est destiné à la protection de la nature et un demi-million correspond aux contributions pour les triages. Ce qui équivaut à 125.00 Fr. par hectare environ.

Quel avenir voulons-nous pour la forêt ? La stratégie forestière du canton d'Argovie s'appuie sur trois piliers principaux :

- conserver et préserver la forêt ;
- exploiter le bois de manière durable ;
- gérer les activités de loisirs.

L'important est qu'une attention égale soit accordée aux trois piliers.

A propos, que pense de la forêt la population du canton d'Argovie ? Quelles sont pour eux les principales fonctions de la forêt? Il est évident que dans un canton urbain l'espace naturel joue un rôle capital, tout comme l'eau et l'oxygène, et curieusement l'importance des risques naturels est aussi très présente. Même si trois points seulement ont été évoqués ici, il ne faut pas oublier qu'en général toutes les fonctions de la forêt sont considérées comme très importantes.



En comparaison avec le reste de la Suisse, le canton d'Argovie possède une proportion élevée de forêts. La population estime toutefois que cette proportion est exactement celle qui convient, c'est-à-dire qu'elle tient à conserver ces surfaces forestières et ne souhaite pas de défrichage. Un exemple : la ville de Baden comprend un pourcentage de forêt de 56%, c'est-à-dire uniquement forêt et zone urbanisée, et c'est principalement dans ces zones que les habitants souhaitent que la forêt reste maintenue. Au chapitre des équipements de loisirs, les sentiers forestiers didactiques arrivent en première place, suivis par les aires de feu et les cabanes. Là aussi, il est intéressant de constater que la population ne veut pas de ces infrastructures en trop grand nombre, afin de pouvoir continuer à trouver dans la forêt un espace de nature et de détente.

Concernant la gestion forestière, Alain Morier a fait un grand compliment à tous les participants. C'est à tous, a-t-il dit, que revient le mérite de la gestion actuelle et future.

En conclusion, Alain Morier a souhaité à tous de bien profiter de l'excursion de l'après-midi dans la forêt alluviale et leur a répété qu'ils étaient cordialement bienvenus dans ce beau canton d'Argovie.

03. Choix des scrutateurs

Ont été choisis : Daniel Gautschi (section Argovie)

Reto Meyer (section des deux Bâle) Flurin Farrer (section Zurich)

04. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 2011

Le procès-verbal a été envoyé aux présidents. Il est possible également de télécharger le procès-verbal sur le site Internet de l'Association. Le président l'a présenté pour approbation et l'assemblée des délégués l'a approuvé à l'unanimité. Le président a remercié François Fahrni, auteur du procès-verbal.

05. Rapport annuel du président

Les trois règles à suivre :

Etre proche du terrain, rester fidèle aux idéaux de la sylviculture, utiliser ses machines à bon escient

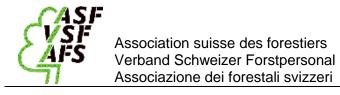
Etre proche du terrain:

Des exemples fournis par nos voisins frontaliers nous montrent comment la population en général considère le garde-forestier ou le forestier-bûcheron en sa qualité d'interlocuteur privilégié. Il est le gardien des forêts, il fournit des informations sur les coupes de bois, il informe les promeneurs et les randonneurs sur les mesures prises ou les mesures imminente concernant les forêts. Les forestiers du terrain connaissent la situation local, les stations forestières présentant un intérêt particulier, le tracé des conduites d'eau, lignes électriques, etc., l'emplacement des sources, les noms des propriétaires et les limites de propriété, etc. Voulons-nous abandonner tout cela et perdre ainsi tout ce que nous avons construit dans le cadre de la forêt, ou avec la population et nos voisins ?

Je constate que les nouvelles orientations nous ont fait perdre de nombreux domaines de compétence dans le secteur forestier. La responsabilité au niveau des détails, des petites choses, s'estompe peu à peu, passe à l'arrière-plan – peut-être est-elle-même oubliée!

Rester fidèle aux idéaux de la sylviculture :

Restons-nous fidèles à nos objectifs ? A savoir effectuer notre travail en forêt, le marquage des arbres, avec le calme et la réflexion nécessaires et lorsque nous sommes dans de bonnes dispositions pour cela. Et si possible en équipe de deux. La méthode que nous utilisons – coupe



jardinatoire, forêt pérenne, etc. – est-elle toujours clairement définie pour les futurs «spécialistes du martelage» ?

Le risque d'un travail à la chaîne est grand et la sylviculture « de précision » se perd. Aux principaux stades du perchis, reste-t-il encore suffisamment de temps pour le travail sylvicole, si précieux pour l'avenir de nos forêts ou bien le conducteur de la récolteuse employé par l'entreprise sous-traitante prendra-t-il ses décisions du haut de sa cabine ?

Utiliser ses machines à bon escient :

- 1. Mettons-nous toujours en œuvre les techniques les plus respectueuses pour nos peuplements ?
- 2. Sommes-nous attentifs à la portance de nos lecteurs ?
- 3. Nos équipements sont-ils utilisés à leur pleine capacité ?

Trois questions que tout chef d'entreprise devrait se poser en permanence.

Dans les entreprises et exploitations forestières de Suisse il ne manque pas de machines de qualité. Pour que ces équipements puissent être renouvelés et remplacés, il faut un taux d'utilisation élevé. Sur ces points, il y a encore des efforts à faire en matière de coopération, de planification et de concertation. Il faut que nous puissions mettre en œuvre ensemble – et dans certains cas au niveau interentreprises – les meilleures procédures possibles tant sur le plan écologique qu'économique.

Passons maintenant au détail:

(1) Réunions / Rencontres

Le comité s'est réuni quatre fois à Zurich et une fois à Morat pour traiter des affaires courantes de l'exercice.

Le 2 mars, la conférence annuelle des présidents s'est tenue à Olten.

Le 8 juin, l'assemblée extraordinaire des délégués a eu lieu à Oensingen autour du thème « Les championnats du monde de bûcheronnage 2014 », qui se dérouleront en Suisse.

Les membres du comité ont assisté aussi aux différentes assemblées annuelles cantonales.

Par ailleurs, diverses rencontres et réunions ont eu lieu dans le cadre des organismes et associations suivants : Otra Forêt, CFFF, Forêt/Gibier, Championnat de bûcheronnage, SUVA (division sécurité au travail), Fonds pour la Formation professionnelle forestière, OFFT, Forum Forêt.

(2) Année internationale de la forêt

Le bilan de clôture a été présenté début février 2012 au Kultur-Casino de Berne sous la direction de l'OFEV.

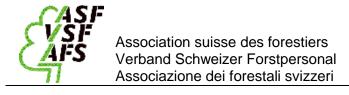
Un grand merci encore pour la qualité et l'enthousiasme de votre engagement en 2011 partout dans le pays.

(3) Forum Forêt

Les 8 et 9 mars, sous la direction de l'OFEV des discussions sur la politique forestière ont eu lieu avec les représentants de toutes les principales associations forestières et de tous les producteurs de bois.

La deuxième réunion s'est déroulée en mai à Soleure, en même temps que le Forum Bois.

Pour des raisons à la fois politiques, financières et d'information, la participation et la collaboration à ce Forum sont très importantes pour notre association.



(4) Organisation du monde du travail (Otra Forêt) et fonds pour la formation

Markus Steiner a fourni des informations sur la situation des finances du Fonds pour la formation et sur les tâches actuelles de l'Otra Forêt.

(5) Championnats de bûcheronnage

Ce point sera traité par Ralph Malzach.

(6) Journées Forêt/Gibier

L'attention des participants a été attirée en particulier sur les excursions pour les scolaires et les excursions en général : www.waldwild.ch

(7) Campagne d'image

Nos forêts, une richesse pour tous. Tous les forestiers connaissent maintenant ce logo et savent à quoi il correspond. Pensez à l'afficher davantage, dans les triages, sur les piles de bois, sur les murs des ateliers, aux entrées des forêts, à proximité des coupes de bois, partout où l'attention doit être attirée sur notre travail et les soins que nous apportons à la forêt. Vous pourrez trouver sur www.foret.ch des supports publicitaires et des textes explicatifs sur l'ensemble de la campagne que nous organisons avec l'association des Entrepreneurs Forestiers Suisses et Économie Forestière Suisse.

(8) Championnats de ski

Cette manifestation à la fois amicale et sportive a eu lieu cette année à Zweisimmen et à la Lenk. Les forestiers du Simmental nous ont permis de vivre une belle compétition très bien organisée. Les quelque 100 participants sont partis à l'assaut des pistes du Rinderberg ou du domaine skiable de la Lenk avec un bel enthousiasme et le soir venu chacun pouvait être fier de ce qu'il avait accompli !

Un grand merci aux organisateurs pour cette belle journée de compétition.

(9) Sécurité au travail

Nous avons soutenu la SUVA dans toutes les actions menées en faveur d'une économie forestière exempte d'accidents. Nous entendons poursuivre résolument dans les entreprises notre campagne de sensibilisation au concept de sécurité à 10 points introduit l'année dernière.

(10) Newsletter et revue professionnelle

La fréquence de parution de la Newsletter doit être augmentée. Nous allons apporter des changements au niveau de la présentation.

Jusqu'ici, nos informations dans le « Journal Suisse du Bois » ont été bien accueillies.

Si dans vos triages et entreprises des activités, travaux ou projets sont en cours qui pourraient intéresser l'ensemble de la branche forestière en Suisse, n'hésitez pas à contacter notre Chargé d'affaires. Nous sommes toujours heureux de recevoir des articles utiles et pertinents.

(11) Page d'accueil

La nouvelle page d'accueil est prête et actualisée en permanence. Merci de communiquer à notre Chargé d'affaires les informations, les faits et les articles qui vous semblent importants, il les mettra en ligne sur notre page.

Ces informations rendent une page d'accueil plus vivante, plus intéressante, et contribuent à approfondir les relations entre nos professions à travers tout le pays.



Association suisse des forestiers Verband Schweizer Forstpersonal Associazione dei forestali svizzeri

(12) Divers

- L'action « Tout feu tout flamme » se poursuit et prend de l'ampleur. Dans ce groupe de travail, nous apportons également une contribution financière. Pour en savoir plus : www.aktionzuendholz.ch
- Les changements de personnel à l'école forestière de Lyss entraîneront aussi de petits changements et adaptations pour notre secrétariat. Le Chargé d'affaires bénéficiera d'un soutien plus important des membres du secrétariat et du corps enseignant de l'école.
- En collaboration avec l'ASPO / Birdlife, nous participons avec les membres de l'Association à une nouvelle brochure sur l'entretien des lisières forestières.
- L'approvisionnement en bois brut (notamment le bois résineux) est un sujet dont nous continuerons à nous occuper. A l'avenir aussi nous devons être en mesure d'approvisionner les scieries de Suisse avec des quantités suffisantes de bois brut provenant de nos forêts.
- Un autre point qui nécessite correction est le grand nombre d'organes et de groupes de travail que compte la branche forestière et du bois. La suppression des redondances, sous l'égide de l'OFEV, s'impose.
- Le concept de gestion durable existe depuis bientôt 300 ans. La Société Forestière Suisse étudie les possibles activités qui pourraient être organisées dans ce cadre.
- Pour finir sur une note optimiste : la monnaie. Heureusement, la BNS maintient le taux de 1,20 Fr. pour 1 Euro, bien que certains acteurs du secteur de la forêt et du bois n'approuvent pas cette mesure, qui d'un point de vue macroéconomique s'avère jusqu'à présent positive pour la Suisse.
- Le brevet fédéral pour les spécialistes câble-grue et les conducteurs d'engins forestiers reste maintenu.
- Cette liste n'est pas exhaustive mais j'espère néanmoins vous avoir apporté des informations plus précises sur nos activités et projets actuels.

(13) Conclusion

Premièrement : Je souhaite encourager la participation active des sections et des membres à la vie de l'association par ces moyens si efficaces de communication et d'information que sont la page d'accueil, la newsletter et la revue.

Deuxièmement: Motiver le plus grand nombre pour notre grande manifestation, le championnat du monde 2014, et suggérer des possibilités d'organiser des excursions d'entreprise. Prenez note dès maintenant des dates et pensez à vous inscrire.

Troisièmement : Merci à tous et à chacun de ceux qui ont participé de manière critique et positive à la vie de l'Association.

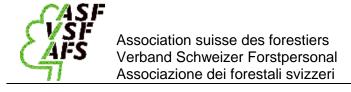
Je remercie en particulier mes collègues du Comité et bien sûr notre infatigable Chargé d'affaires, François Fahrni.

06. Comptes annuels / Bilan 2011

Les comptes annuels 2011 ont été clôturés sur un déficit de 210,46 Fr., le budget total étant de 95.870,11 Fr.

Le bilan de l'ASF fait ressortir un montant de 237.891,92 Fr., les actifs représentant un montant de 220.513,57 Fr.

Les réviseurs des comptes, Markus Tanner et Sam Hess, ont vérifié les comptes annuels et confirmé la bonne gestion du secrétariat ; ils ont demandé à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes annuels et le bilan 2011. Fin décembre 2011, le nombre des membres (toutes catégories confondues) était de 2.084, ce qui correspond à une augmentation de 55 membres. En tant que porte-parole des



réviseurs des comptes, Markus Tanner a remercié le comité pour le travail effectué et le Chargé d'affaires pour la bonne gestion du secrétariat de l'ASF.

Les comptes annuels et le bilan ont été soumis à discussion. Personne ne demandant la parole, ils ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée des délégués.

Une minute de silence a été observée en mémoire du troisième réviseur, Ruedi Bührer, disparu récemment.

07. Choix d'un réviseur des comptes

En raison du décès soudain de Ruedi Bührer, il n'a pas été possible au comité de choisir un nouveau réviseur avant l'assemblée des délégués. L'année prochaine, la révision des comptes sera par conséquent effectuée par deux réviseurs et un troisième réviseur sera choisi lors de l'AD suivante. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

08. Programme d'activités 2012/2013

Les activités les plus importantes sont :

- conférence des présidents à Olten
- newsletter
- page d'accueil
- préparatifs des Championnats du monde de bûcheronnage 2014
- sécurité au travail dans les entreprises et dans la forêt privée
- actions forêt/gibier
- enquête sur les salaires
- championnats cantonaux de bûcheronnage et camps de jeunes
- championnats de ski
- diverses assemblées
- divers groupes de travail
- DV de l'année prochaine dans le canton de Vaud

La proposition du programme d'activités est approuvée à l'unanimité.

09. Budget 2013

Le budget 2013 a été expliqué aux délégués par François Fahrni. Les prestations liées à la gestion du secrétariat représentent un montant de 48.000.- Fr. et les indemnités pour le travail du Comité sont évaluées à 22.000.- Fr. Les autres postes restent pratiquement inchangés.

Les recettes proviennent des cotisations des membres (environ 68.000.- Fr.) ainsi que des subventions de la Confédération pour les « activités générales » de l'ASF (environ 25.000.- Fr.).

Pour le budget 2013, on prévoit un déficit de 3.800.- Fr. pour un montant total de 101.800.- Fr..

G. Bossi recommande à l'assemblée d'adopter le budget 2013.

Le budget est adopté à l'unanimité.



Association suisse des forestiers Verband Schweizer Forstpersonal Associazione dei forestali svizzeri

10. Résultats de WaMos

Daniel Landolt, de l'OFEV, a remercié tous les participants de lui permettre de présenter cette étude. Vous pourrez trouver plus d'informations à ce sujet dans la brochure → http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01683/index.html?lang=fr

11. Organisation du monde du travail et fonds pour la formation

Markus Steiner a salué tous les participants. Les points suivants sont à souligner :

- L'un des sujets qui reste à traiter est le début de l'apprentissage à 15 ans. Aucun contrat d'apprentissage ne peut être signé avant l'âge de 16 ans. Pourtant une solution se dessine désormais. Les directives des organisations internationales du travail stipulent que les travaux dangereux ne peuvent être effectués qu'à partir de l'âge de 18 ans. Dans certaines circonstances, de tels travaux sont toutefois autorisés à partir de 16 ans et, si les jeunes sont en formation, ces travaux sont même autorisés à partir de 14 ans. C'est donc par une erreur de l'OFFT et du SECO que ce paragraphe a été oublié. Le conseiller fédéral Schneider-Ammann vient de constituer un groupe en vue d'intégrer cette disposition et le SECO a fait part de son accord.
- La formation de Praticienne forestière/praticien forestier avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) entrera en vigueur le 01.01.2013. Les derniers ajustements de l'ordonnance sur la formation sont en cours.
- Réexamen et révision des profils professionnels des contremaîtres forestiers (très avancé), des conducteurs d'engins forestiers (le projet a été approuvé à la dernière réunion de l'Otra) et des spécialistes câble-grue (à venir).
- Assignation des objectifs de travail aux sous-commissions désignées par l'Otra et contrôle des ces objectifs (fonds pour la formation professionnelle, la commission d'assurance qualité tout entière, entre autres).
- Par ailleurs, trois personnes, avec voix consultative, ont été intégrées aux organisations régionales du monde du travail : Andreas Greminger (Otra Forêt St. Gall-Appenzell), Geri Kaufmann (Otra Forêt BL, BS, SO) ainsi que Christina Giesch (Otra Forêt Valais). La Suisse romande est désormais représentée également au comité, ce qui est très important.
- Facture du Fonds pour la formation professionnelle 2011 : Si la dette résiduelle n'avait pas été remboursée à l'EFS, l'exercice aurait été clôturé sur un petit bénéfice d'environ 2.000.- Fr. L'objectif pour le futur est très clair : enregistrer un bénéfice. Pour y parvenir, trois solutions :
 - 1. Augmenter les cotisations de 10%
 - 2. Réduire les dépenses
 - 3. Mettre les recettes et les dépenses en adéquation

Ces solutions sont actuellement discutées à l'Otra et au Fonds pour la formation professionnelle.

12. Championnats de bûcheronnage et championnats du monde 2012/2014

Ralph Malzach s'est fait un plaisir de faire le récit des championnats de bûcheronnage en Biélorussie. L'équipe suisse tout entière a affiché d'excellents résultats, surtout Orlando Lerch et Urs Amstutz, le nouveau venu dans l'équipe. Si ces performances remarquables ont pu être réalisées c'est aussi pour une large part grâce à tous ceux qui travaillent en coulisses, permettant ainsi à l'équipe suisse de se préparer dans les meilleures conditions à ces championnats. Avec une petite note de regret, Ralph Malzach a expliqué qu'avec juste deux fautes de moins (ce qui correspond à 200 points), l'équipe aurait pu concourir parmi les quatre premières équipes mondiales. Au nom de tous, il a remercié les 12 sponsors pour leur soutien.

Championnat du monde 2014 à Brienz : le 26 août 2012 un disque de bois a été solennellement remis à la délégation suisse en Biélorussie, qui a pu en outre présenter Brienz au monde entier à l'occasion d'un reportage de 2 minutes. Le 19 septembre 2012, dans le cadre d'un comité d'initiative créé à cet effet, des réunions ont aussitôt commencé pour étudier la suite à donner. Les trois principaux objectifs intermédiaires ont été fixés et seront mis en œuvre cette année encore.



Association suisse des forestiers Verband Schweizer Forstpersonal Associazione dei forestali svizzeri

- 1^{er} objectif: Comité d'organisation pilote. Il comporte 7 membres, dont Thomas Peter en tant que représentant de l'ASF (vice-président) et 2 assesseurs, Ralph Malzach et François Fahrni.
- 2^{ème} objectif : Projet de sponsoring. Ce projet est déjà pleinement lancé.
- 3^{ème} objectif: Réservations d'hôtel et hébergement.

Ralph Malzach a remercié tout le monde pour leur formidable soutien dans ce championnat du monde et a fait savoir qu'il pouvait fournir des exemplaires de brochures ainsi que des dossiers de sponsoring.

13. DV 2013

La prochaine assemblée des délégués aura lieu le 20 septembre 2013 dans le canton de Vaud, dans la région de Lausanne.

L'AD 2014 aura lieu en même temps que les championnats du monde de bûcheronnage à Brienz.

14. Divers

14.1 Jacques Galley, section de Fribourg: Après 6 années d'efforts, le canton de Fribourg a atteint son but et a signé une convention collective avec l'Association des entrepreneurs forestiers. Les propriétaires forestiers n'en sont pas encore à ce stade. Mais d'ici quinze jours ils devraient l'être. Monsieur Galley est heureux qu'ils aient pu atteindre leur but, même si la route a été difficile. Par ailleurs, il a attiré l'attention sur le fait que la fusion des forestiers-bûcherons, contremaîtres forestiers et gardes forestiers sera réalisée la semaine prochaine et qu'il ne subsistera ainsi plus qu'une seule association.

Plus personne ne demandant la parole, le président a clôturé l'AD.

Lyss, le 10 octobre 2012	le Président	le Chargé d'affaires
	Gottfried Bossi	François Fahrni